

RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00202

Numéro SIREN : 392 324 935

Nom ou dénomination : BELTRAMELLI

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt 1830

938202

BELTRAMELLI
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 628,68 euros
Siège social : Chemin des Lames
89360 BUTTEAUX
392 324 935 RCS Auxerre

1830

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 3 823,36 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 3 823,36 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 3 823,36 euros

Total 3 823,36 euros 3 823,36 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

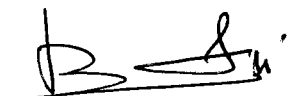
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Antoine BELTRAMELLI



Designation de l'entreprise		SARL Beltramelli										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :		1 2					
Adresse de l'entreprise		ZI Chemin des Lames 89360 BUTTEAUX										COPIE CERTIFIÉE CONFORME		Durée de l'exercice précédent :		1 2			
Numéro SIRET		3 9 2 3 2 4 9 3 5 0 0 0 2 3										A L'ORIGINAL		L'EXERCICE PRÉCÉDENT		Néant <input type="checkbox"/>			
												LE REPRÉSENTANT LÉGAL		Exercice N clos le		31 12 20 10 1 17			
												Brut		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Capital souscrit non appelé (D)	AA																
		Frais d'établissement *	AB																
		Frais de développement *	CX																
		Concessions, brevets et droits similaires	AF					3008					3008						
		Fonds commercial (1)	AH					10671										10671	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ																
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																
		Terrains	AN					2474											2474
		Constructions	AP					124008					118068						5940
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					92264					82539						9725
		Autres immobilisations corporelles	AT					33609					33000						608
		Immobilisations en cours	AV																
		Avances et acomptes	AX					4000											4000
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																
		Autres participations	CU																
Créances rattachées à des participations		BB																	
Autres titres immobilisés		BD					3060											3060	
Prêts		BF																	
Autres immobilisations financières *		BH																	
TOTAL (II)		BJ					273096					236616						36479	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				27649											27649	
		En cours de production de biens	BN				99000											99000	
		En cours de production de services	BP																
		Produits intermédiaires et finis	BR																
		Marchandises	BT																
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					826											826
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX					132476					1600						130876
		Autres créances (3)	BZ					43882											43882
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB																
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD																
DIVERS	Disponibilités	CF					136467											136467	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH					3724											3724	
TOTAL (III)		CJ					444027					1600						442427	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion acnf *	CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO					717123					238216						478906
Renvois 1 Dont droit au bail																			
2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP																3945	
3) Part à plus d'un an :		CR																	
Clause de réserve de propriété																			
Immobilisations																			
Stocks :																			
Créances :																			

10 - 13 - 01 - 1 - 4

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SARL Beltramelli		N° int <input type="checkbox"/>	
			Exercice N 31122017		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse :9628..)		DA	9628	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	12790	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	9147	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	76304	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3823	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (II)		DL	111694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions plus-values et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	31119	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	2687	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	202157	
	Dettes fiscales et sociales		DY	83072	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	6019	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	42156	
TOTAL (IV)		EC	367212		
Écarts de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	478906		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	354851	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SARL Beltramelli		N° int		□		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE	844	FF	844
			} services *	FG	977575	FH	26472	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		977575	FK	27316	FL	1004891
	Production stockée *					FM	-17000	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4633	
	Autres produits (1) (11)					FQ	171	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	992696
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	153423	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-930	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	499420	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7180	
	Salaires et traitements *					FY	204688	
	Charges sociales (10)					FZ	109959	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	7561
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1600
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	93	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	982996	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9700	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	45	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	181	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	226	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1497	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1497	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1270	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8429	

Designation de l'entreprise		SARL Beltramelli		N° ann <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1371	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1371	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5977	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5977	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	-4606
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	994294
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	990471
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	3823
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	33679
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4633
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Détail en annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les chantiers partiellement exécutés par l'entreprise à la clôture de l'exercice sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce exploité à Butteaux a été acquis le 31.12.1999 pour 10 671.43 €.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus, la durée d'utilisation du fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	L	15 ans
Agencements des constructions	L	10 ans
Matériel et outillage	L	2 à 5 ans
Installations générales	L	5 à 10 ans
Matériel de transport	L	2 à 5 ans
Matériel de bureau	L	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	L	2 à 7 ans

La base d'amortissement est composée du coût d'acquisition de l'immobilisation. La valeur estimée de cession jugée non significative ou insuffisamment fiable n'a pas été déduite de cette base.

Il n'a pas été identifié de composant dont la durée d'amortissement est de façon significative différente de celle de la structure de l'immobilisation.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières sont évalués selon la méthode FIFO.

2.1.5.2 Stocks de produits fabriqués

Les en-cours sont évalués au coût de production.

2.1.5.3 Produits à recevoir

	Montant
Autres créances	3 531
Total	3 531

2.1.6 Comptes de régularisation

2.1.6.1 Charges constatées d'avance

- Charges externes : 3 724 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	9 628	---	---	9 628
Primes réserves	97 011	1 230	---	98 241
Résultat	1 230	3 823	1 230	3 823
Total	107 870	5 053	1 230	111 692

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 6 316 parts sociales de 1.52 Euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 160
Dettes fiscales et sociales	1 821
Total	3 981

2.2.4.3 Produits constatés d'avance

- Travaux facturés au 31.12.2017 non réalisés sur l'exercice.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Déficits reportables

Le montant des déficits fiscaux au 31.12.2017 imputables sur les bénéfices futurs s'élève à 46 817 €.



3.2 *Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)*

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé à la clôture de l'exercice en diminution des charges de personnel, s'élève au titre de l'année 2017 à 14 260 €.

Le CICE 2016 (12 496 €) a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- d'investissement ;
- d'augmentation du fond de roulement.

4 *Autres informations*

4.1 *Engagements et opérations non inscrites au bilan*

4.1.1 *Engagements financiers donnés et reçus*

4.1.1.1 *Les engagements en matière de retraite*

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence à l'âge de la retraite, est couvert par le régime PRO BTP.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL
LE REPRÉSENTANT LÉGAL

4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Matériel	Total
Valeur d'origine	161 402	161 402
Redevances payées :		
• Exercices	33 678	33 678
Total	33 678	33 678
Redevances restant à payer :		
• A 1 an au plus	33 678	33 678
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	18 702	18 702
Total	52 380	52 380
Valeur résiduelle :		
• A 1 an au plus	0	0
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	1 523	1 523
Total	1 523	1 523
Montant pris en charge dans l'exercice	33 678	33 678

4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

9 personnes

5 Annexes

Tableau 2054 – Voir annexe 1

Tableau 2055 – voir annexe 2

Tableau 2057 - voir annexe 3

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**
90 rue de Paris
89000 AUXERRE

AUXERRE, le 25 juillet 2018

Départements

N/réf : A/DS/HF/ADA

DROIT
FISCAL**Dossier : BELTRAMELLI**DROIT
DES SOCIÉTÉS

Mesdames, Messieurs,

DROIT
SOCIAL

Au vu du décret régissant les sociétés commerciales, nous vous prions de trouver, ci-joint, aux fins de dépôt, suite à l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 approuvés par l'assemblée générale du 29 JUIN 2018, les documents suivants :

CONCURRENCE
DISTRIBUTION

- les comptes annuels ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation ;
- chèque sur la BNP PARIBAS de 45,63 €

PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLETECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION

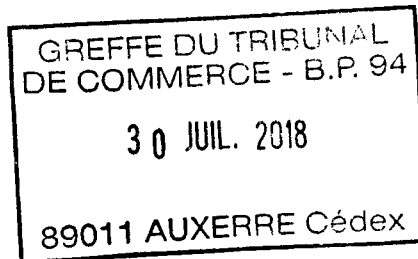
Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser le justificatif correspondant aux frais de dépôt, et les récépissés.

DROIT
DU PATRIMOINE

Vous en remerciant par avance,

RÈGLEMENT
DES CONTENTIEUX

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

DROIT
PUBLICDROIT
IMMOBILIERDROIT
DE L'ENVIRONNEMENT**Harold FORESTIER***Avocat Associé, Barreau d'Auxerre
Département Droit des Sociétés*